

Le contexte du procès de Christine Tassin me rappelle celui de Dreyfus (1). Par Patrick Granville

écrit par Patrick Granville | 26 août 2014



Bref rappel historique

1894. La France est un pays divisé. Républicains et nationalistes s'opposent. Armée et Eglise se partagent le sanctuaire des conservateurs. Des forces libérales luttent pour une France libre, laïque et moderne. L'affaire Dreyfus symbolisera cette fracture politique.

La presse : outil de propagande très puissant, se déchaîne pour cristalliser la Nation française en deux camps opposés : les dreyfusards et antidreyfusards.

Accusé de haute trahison en 1897 par le Commandant Walsin Esterhazy, puis arrêté pour avoir transmis des secrets militaires aux Allemands, le capitaine Dreyfus, major de l'Ecole Polytechnique est rayé des cadres, se voit dégradé dans la cour de l'Ecole militaire : insignes arrachés de son uniforme et épée brisée.



« J'ai été condamné pour le pire crime qu'un soldat puisse commettre et je suis innocent. Je ne demande pas l'amnistie, ni la pitié mais uniquement la Justice ». Alfred Dreyfus.

Durant quatre années, Alfred Dreyfus sera déporté à l'île du Diable (Amérique du Sud), dans des conditions inhumaines, pour être réhabilité en 1906 grâce à la rigueur du lieutenant-colonel Georges Picard et décoré de la légion d'honneur.

Or, après quatre années de bagne, réhabilitation et décoration peuvent-elles encore effacer : le déshonneur, l'humiliation publique et nationale, les insultes, et la diabolisation ? Car c'est bien dans l'île du Diable que l'on trouve précisément le Diable... le Juif... le traître... Dreyfus !...

Au-delà des grilles de l'école militaire, de grands défilés de masse rassemblent une foule en colère. Une colère agressive, haineuse, antisémite instrumentalisée par les mensonges de la ligne éditoriale d'une presse indigne et surtout irresponsable. Et la foule hurla :

« Morts aux Juifs ».

Une caricature dreyfusarde d'époque, résume ci-dessous, le péril de la France par la main mise d'un militarisme « pur » déployant ses tentacules pour assassiner l'honneur, corrompre la justice, falsifier la vérité, imposer sa pensée unique aux indécis sur la pureté du militarisme.



Dans le camp des dreyfusards on trouve : Bernard Lazare, le grand rabbin Zadock Kahn, le journaliste Joseph Reinarch, puis ensuite Théodore Hertzfel et enfin Emile Zola, qui deviendra l'écrivain le plus haï et le plus caricaturé de tous les temps. Emile Zola succomba à une fin tragique asphyxié (accidentellement ?) par l'oxyde de carbone d'un mauvais poêle ou conduit de cheminée.

A la Une de l'Aurore, Zola publie le 13 janvier 1898, son célèbre « J'ACCUSE », une lettre ouverte à Félix Faure, président de la

République sous l'approbation de Georges Clémenceau, directeur du journal l'Aurore. Il deviendra, lors de la première guerre mondiale, le ministre de la France que les Poilus vont surnommer « Père la Victoire ».



Pour Emile Zola : « ***La vérité est en marche et rien ne pourra l'arrêter*** » ! Georges Méliès produira, à son tour, un film relatant l'Affaire Dreyfus de 1894 à 1899. Un film clairement dreyfusard qui sera interdit de diffusion jusqu'en 1950 ! Une censure de la vérité qui visait à protéger une justice corrompue et aux ordres des antisémites.



Dans le camp de cette France rance, raciste et antisémite on trouve Edouard Drumont directeur de « la libre parole » et auteur de la « France juive » et Adolphe Willette directeur du Pierrot (1889).



Pour Adolphe Willette, candidat antisémite du IX^e arrondissement : « *les Juifs ne sont grands que parce que nous sommes à genoux* » ; « *le Juif est d'une race différente* » ; « Le Judaïsme, voilà l'ennemi ».



La décision de justice du tribunal de Belfort comparée au faux procès Dreyfus

Ceux qui affirment que « comparaison n'est pas raison » bâillonnent à dessein la vérité sous leur chape de plomb. En quoi le faux procès fait à Dreyfus rappelle la décision ubuesque du tribunal de Belfort fait à Christine Tassin ? Une décision incompréhensible d'abord car l'« insulte » de l'islam en général ne visait nommément aucun musulman ?...

A. Dreyfus, victime d'une cabale militariste antisémite, était coupable d'être Juif.



Christine Tasin, Présidente de Résistance républicaine, victime des chiens de garde de l'antiracisme, est donc :

– Coupable de dénoncer les hordes sauvages qui envahissent le Sud du Kurdistan Irakien, détruisant, torturant, convertissant de force et tuant sur leur passage des milliers de chrétiens d'Orient d'Irak et de Syrie. Ce génocide monstrueux contre l'humanité des chrétiens, contre les persécutions des yazidis est perpétré, par le rouleau compresseur d'un djihad islamique, par des extrémistes sunnites qui ont mis en déroute l'armée iraquienne en juin dernier dans le but d'autoproclamer en Irak et en Syrie un califat d'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL). Une situation qui rappelle celle de la France au Mali contre l'Aqmi, ou encore celle des Talibans en Afghanistan.

Tout le monde se souvient de la cruauté mise en scène des Talibans contre le journaliste Daniel Pearl et sa décapitation en directe. Toujours au nom de l'islam djihadiste c'est au tour du journaliste américain James Foley de subir le même sort que son confrère, quelques années plus tard, décapité par un anglais converti à l'islam !... Ce que le monde Occidental refuse de voir, c'est qu'après les ressources pétrolières de l'Irak et de la Syrie, ce sera le tour de l'Arabie Saoudite. Le monstre « frankensteinisé » va finalement se retourner contre son maître créateur !...



– Coupable aussi de dénoncer l'avancée en France de l'antisémitisme des mouvances islamo-fascistes.



– Coupable enfin de s'indigner contre ceux qui souillent la grandeur de la France et taisent la vérité sur son sort.

Les élus, les politiques, les médias n'ont cessé d'affirmer que la Justice de la République de Taubira, est indépendante. Or, comment croire à ce mensonge lorsque le mur des Cons, (merci à Clément Weil Raynal) nous a récemment dévoilé le vrai visage de la magistrature et son indépendance politique !

Alors que doit ou devra penser le citoyen « normal » d'une justice inégalitaire pratiquant la discrimination positive seulement pour les uns ? Une justice sélective encore pour les mêmes qui fait seulement les gros yeux aux rappeurs qui sifflent l'hymne national, crachent sur la France, niquent son drapeau et insultent les Français les traitant de « faces de craie » ou de « souchiens ». Une justice qui juge que le combat contre l'antisémitisme patent d'un Dieudonné, champion du révisionnisme, devient contre-productif tant le saltimbanque remplit les salles.

Pourquoi ce deux poids, deux mesures de la justice ?

Pourquoi en France, s'en prendre à Dieudonné constitue une atteinte à la liberté d'expression. Et, pourquoi s'en prendre à Tasin, Cassen, Hilout et les autres génère des condamnations financières élevées et des youyous de victoire dans le camp des antiracistes.

Pourquoi si peu de monde s'indigne, manifeste, ou pétitionne contre la justice de Mme Taubira qui bafoue, les lois de 1905, les droits de la laïcité de la liberté de conscience et d'expression envers les « accusés » de Riposte laïque et de Résistance républicaine ? Des « accusés » fort heureusement toujours debout !

Une justice qui finalement joue aux apprentis sorciers pour appliquer des lois liberticides basées sur le ressenti et la peur qui feront fatalement le lit de la susceptibilité, du délit de blasphème, de la charia islamique, du prosélytisme, de la conquête de l'Occident et de la violence urbaine ?

Est-ce le Qatar et l'Arabie Saoudite qui financent souterrainement la justice, les voyages de nos hommes politiques, et les piges des journalistes « indépendants » en France ?...

Les antiracistes, quant à eux, grassement subventionnés par nos impôts locaux et nationaux, érigés en véritable police politique à sens unique, jubilent d'avance à l'idée de sacrifier l'honneur et la pensée politique de celles et ceux qu'ils ont étiquetés adversaires ou sympathisants du FN. Leurs tribunaux d'exceptions ne faisant qu'exécuter en collusion leur bien-pensance.

Voilà pourquoi, en matière de justice, les pôles Nord et Sud se sont brusquement inversés, en France ! Voilà pourquoi votre fille est muette devant la concomitance des forces d'attractions universalistes, altermondialistes, djihadistes et islamistes en France.

Patrick Granville